



# Ville de Jarville-la-Malgrange

Espace Communal Foch, 21 rue Foch – 54140 Jarville-la-Malgrange  
Direction des Solidarités et des Familles  
[ete@jarville-la-malgrange.fr](mailto:ete@jarville-la-malgrange.fr)

## DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE Année 2022/2023

### **Pour un enfant domicilié hors Jarville-la-Malgrange**

A remettre à la **Direction des Solidarités et des Familles** : Espace Communal Foch, 21 rue Foch 54140 Jarville-la-Malgrange avec les photocopies du **livret de famille** (partie parents et enfant) et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.

NOM DE L'ELEVE : ..... PRENOM : .....

SEXE :  Masculin  Féminin DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

NOM – PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL : ..... TEL.....

ADRESSE ACTUELLE DE LA FAMILLE : .....

École précédemment fréquentée : .....

École souhaitée par la famille : .....

#### **MOTIF DE LA DEMANDE :**

Scolarisation d'un frère ou d'une sœur à Jarville-la-Malgrange. Préciser l'école fréquentée : .....

Mode de garde (joindre un justificatif) : .....

Enseignement d'adaptation ou état de santé de l'enfant nécessitant une prise en charge médicale (joindre un justificatif).

Activité professionnelle pour les deux parents et aucun moyen de garde et/ou de restauration dans la commune de résidence.

• Activité du père : ..... Lieu : .....

• Activité de la mère : ..... Lieu : .....

Autres motifs (à préciser) :

.....

.....

Je soussigné (e) (nom, prénom du responsable de l'enfant) .....

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à .....le .....

SIGNATURE

<b>Avis du Maire de la Commune de résidence</b> <b>Important : l'avis doit être renseigné avant l'envoi à la Ville de Jarville-la-Malgrange</b>	<b>Décision de la Commission Dérégations – Ville de Jarville-la-Malgrange</b>
<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus  A ..... le ..... (signature et cachet)	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus  Affectation pour l'école : .....  A Jarville-la-Malgrange, le ..... (signature et cachet)

**TOUTE DEROGATION ACCORDEE EN MATERNELLE  
DOIT ETRE RENOUVELEE A L'ENTREE EN CLASSE ELEMENTAIRE**